

Principales décisions du conseil communal



Séance du 25 octobre 2022

Affaires générales

- Nouvel appel à projet pour une stratégie de développement local dans le cadre du prolongement du GAL Pays des 4 Bras pour les années 2024 à 2027.
- Confirmation de l'adhésion de la Ville au marché passé par le SPF Pensions attribué à Ethias Pension Fund afin d'assurer le 2ème pilier de pension du personnel contractuel depuis le 1er janvier 2022 et pour les années à venir.

Finances - Budget communal 2022

- Approbation de la modifications budgétaires n°3 aux Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2022. La modification budgétaire intègre des augmentations dans les postes de consommations d'énergie et de frais de personnel pour absorber les indexations des salaires. Elle prévoit aussi des provisions qui permettront le financement de certaines dépenses dont on sait déjà qu'elles augmenteront l'année prochaine (salaire, second pilier de pension, cotisation de responsabilité, dépenses de transfert et dépenses énergétiques) L'exercice budgétaire à l'ordinaire se clôture néanmoins en équilibre à l'exercice propre et dégage un boni de 949.000 €. Les investissements du service extraordinaire sont augmentés de 247.000 €.

Travaux

- Renouvellement de l'adhésion à la Charte Eclairage public ORES ASSETS pour l'entretien et les réparations des dégradations, destructions ou pannes constatées sur l'ensemble du circuit des luminaires pour une durée de 4 ans, à partir du 1er janvier 2023.
- Approbation des conditions et du mode de passation. d'un marché de travaux : Plan d'Investissement Wallonie cyclable 2020- 2021 (Piwacy)Le montant estimé s'élève à 556.094€. Ce plan comprend 2 projets : la fin de la voie verte entre Loupaigne et le Ravel et un itinéraire cyclable à Baisy-Thy, rue Godefroid de Bouillon.